## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 19,10,21

### Membres présents :

Représentants de parents d'élèves :

Mme ALLAIN Laëtitia

Mme BERTHO-AMIOT Nolwenn

Mme LE COQUIL-BENYAHIA Carole

Mme HUMBERT Béatrice

Mme NÉVOT Aurélie

Représentants de l'éducation Nationale En attente de nomination

#### Représentants des municipalités :

M. DALLET, délégué aux affaires scolaires de Fréhel.

#### Enseignantes:

Mme BRESSON Isabelle Mme BILLON Emmanuelle Mme GESTIN Isabelle Mme LE BOUSSE Réjane Mme LEOST Aurélie

Absents excusés: Mme PARRENT, Inspectrice de l'Education Nationale, Mme MOISAN, Maire de Fréhel Mme GRAND Servane, Mme NABUCET Bénédicte (représentantes de parents d'élèves)

# Ordre du jour :

- 1. Organisation pédagogique
- 2. Règlement intérieur
- 3. Présentation du PPMS (<u>P</u>lan <u>P</u>articulier de <u>M</u>ise en <u>S</u>ûreté)
- 4. Remerciements pour les travaux et achats
- 5. Les projets pédagogiques
- 6. Questions diverses

Préambule : les rôles du conseil d'école : le conseil donne des avis et suggestions sur le fonctionnement de l'école ou sur toute question intéressant la vie de l'école.

# 1) Organisation pédagogique :

 $PS1/PS2/MS : 10+10+8 = 28 (\rightarrow d'autres TPS en attente.)$ 

GS/CP: 10+11 = 21 (un élève revient en janvier, enfant du voyage + un nouvel élève après les vacances d'automne)

CE1-CE2: 8+12 = 20

CM1/CM2: 7+11=18 (un élève revient en janvier, enfant du voyage + un nouvel élève après les vacances d'automne)

→ 87 enfants scolarisés en ce début d'année scolaire(+2 enfants du voyage + 2 nouveaux) = 91

# La répartition :

- La classe de PS-MS est prise en charge par Mme LE BOUSSE
- La classe de GS/CP est prise en charge par Mme LEOST et Mme BILLON (lejeudi).

Un décloisonnement est opéré pour les après-midis: Mme LE BOUSSE accueille les GS pendant la sieste des élèves de la classe maternelle. Il est à noter que certains des MS ont la possibilité de ne faire qu'un repos. Ainsi, le groupe des GS bénéficie d'un temps privilégié en petit effectif pour favoriser les apprentissages fondamentaux.

- La classe de CE1-CE2 est prise en charge par Mme GESTIN.
- La classe de CM1-CM2 est prise en charge par Mme BRESSON.

Un décloisonnement est opéré deux demi-journées par semaine entre les classes des CE et CM.

# Organisation des rythmes scolaires :

L'école de Fréhel accueille les élèves les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 16h30 Voici l'emploi du temps :

Fréhel	9h00	12h15	12h15 13h45	13h45 16h30
LUNDI		Enseignement		Enseignement
MARDI		Enseignement		Enseignement
MERCREDI				
<b>JEUDI</b>		nseignement Pause méridienne		Enseignement
VENDREDI		Enseignement		Enseignement

# 2) <u>Règlement intérieur:</u>

Le règlement est relu et discuté point par point.

Depuis la rentrée 2019, selonLa loi pour une École de la confiance promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019 l'instruction est obligatoire à <u>l'âge de 3 ans</u>(présence obligatoire dès la rentrée de l'année des 3 ans).

Nous insistons à nouveau sur les points suivants: Les élèves doivent se présenter dans un état de propreté convenable, <mark>en bonne santé</mark> et montrer la plus grande correction à l'égard des autres élèves et de tout personnel de l'établissement (utiliser un vocabulaire approprié au vivre ensemble).

Concernant le contexte sanitaire, nous gardonsles modalités d'accueil de l'an passé: Les élèves, à partir de la GS sont accueillis dans la cour de l'école. Seuls, les parents d'élèves de la classe maternelle seront autorisés à entrer dans l'école pour conduire leur enfant dans la classe.

La sortie des élèves se fait au portail de l'école, sous la responsabilité des enseignantes. Seuls, les parents d'élèves de la classe maternelle seront autorisés à entrer dans l'école pour venir chercher leur enfant dans la classe.

Après vote favorable du conseil, ces modalités d'accueil deviennent pérennes à partir de ce jour.

Dans le cadre du plan Vigipirate, les horaires doivent impérativement être respectés.

Vu la configuration de notre école, ouvrir aux retardataires occasionne un dérangement préjudiciable à tous. Le règlement revu sera affiché à l'entrée de l'école, restera valable jusqu'au premier conseil d'école de l'année scolaire 2022-2023 et sera immédiatement applicable.

Vote du nouveau règlement : adopté à l'unanimité.

Petit rappel concernant le protocole sanitaire lié à la pandémie de la COVID-19 :

- prendre la température de votre enfant avant de venir à l'école, elle doit être inférieure à 37,8°
- port du masque obligatoire pour toute personne âgée de plus de 11 ans dans l'école et aux abords de l'école (50 m)
- respect de la distanciation sociale.
- -Prévoir un masque dans le cartable si l'enfant est enrhumé ou tousse.

Si un élève est suspecté d'avoir contracté la COVID, l'éviction scolaire est appliquée pour une durée de 7 jours, sauf si un test ayant été prescrit par le médecin revient négatif avant les 7 jours.

Un cas Covid avéré dans une classe entraine la fermeture de cette dernière pendant une durée de 7 jours minimum.

### 3) Présentation du PPMS

Dans le cadre de la sécurité des enfants, nous allons procéder dans l'année à plusieurs types d'exercices :

- Les exercices d'évacuation-incendie traditionnels.
- Les exercices liés aux dangers venant de l'extérieur. Ces exercices s'intègrent dans un plan : le <u>P</u>lan <u>P</u>articulier de <u>M</u>ise en <u>S</u>ûreté. Le PPMS est un « plan ». Il est destiné à la fois à l'école et aux forces de sécurité qui devraient intervenir en cas en cas de :
  - Risque majeur (comme une tempête, inondation, nuage toxique....). Tout ceci se traduit par un confinement des enfants dans un lieu sécurisé, au sein de l'école. D'ordinaire, le confinement s'effectue dans la salle de sieste et garderie. Les élèves de toutes les classes sont réunis dans un même lieu.
  - D'attentat, d'intrusion malveillante ou de toute autre forme d'attaque menaçant directement ou indirectement la sécurité des personnes présentes sur le site : ces exercices se traduisent par un confinement et une protection des enfants. Dans ce second cas, deux types de scénarii se présentent à nous :
- 1) Si le danger provenait de l'environnement proche de l'école : Les enfants sont alors confinés (après perception de l'alarme sonore PPMS) dans la pièce dédiée au confinement risque majeur : se cacher et faire le silence. Toutes les portes sont verrouillées et barricadées, et les élèves sont tous confinés au même endroit.
- 2) Si l'intrusion <u>était directement dans l'école</u>, <u>l'alarme visuelle</u> est déclenchée via le boitier que chaque adulte possède (n'importe quel adulte peut déclencher cette alarme). Le but de cette alerte est de se soustraire à la visibilité du danger. Deux cas de figure se présentent après observation :
  - La menace n'est pas directement visible. Les enfants sont invités à se cacher et faire le silence dans la classe. Toutes les portes sont verrouillées et barricadées. Ceci afin de ne pas s'exposer à la menace.

• La menace est visible : l'adulte détermine si la fuite est possible.

Dans le cas contraire, les enfants sont confinés dans la classe. L'exercice de ce scénario est en cours de réflexion, afin que les enfants puissent l'assimiler dans les meilleures conditions possibles.

Le PPMS est donc le résultat d'une réflexion collective. Il sera réajusté en fonction des exercices. (« Travailler le scénario fuite » ; pour le moment on privilégie « on se cache »). En cas de coupure de courant, un système de relais est prévu pour le PPMS confinement ; la télécommande est autonome.

Nous rappelons que le signal émis via le boitier est conjointement envoyé aux services de sécurité et aux élus.

Les couleurs du boitier :

- Rouge: intrusion

Jaune : incident interneVert : Ouverture du portail

## 4) Remerciements pour les travaux et achats :

Les enseignantes remercient la municipalité pour les travaux effectués :

- > Aménagement de la salle « arts visuels » : Une troisième table « grand format » a été installée.
- > Mise en place de bandes aimantées sous les tableaux pour faciliter l'affichage pédagogique.
- > La barrière du jardin a été réparée et repeinte.
- > Deux visualiseurs ont été achetés
- ➤ Achat et installation d'un nouveau vidéo-projeteur interactif pour la classe des GS-CP. Un grand merci pour la réactivité des services de la mairie. En effet, l'ancien vidéoprojecteur présentait des signes des faiblesses(image floue dans le bas, interactivité défaillante). L'ancien vidéo projecteur va être « recyclé » dans la classe des maternelles (l'interactivité n'étant pas nécessaire : projection d'images et vidéos d'albums).
- Demande d'entretien du bac à sable. Le bac à sable est condamné depuis le premier confinement (mars 2020). Nous aimerions le remettre en service, mais il faudrait qu'il soit nettoyé, désherbé.
- Demande de changement des robinets du couloir du fond : un robinet est désaxé. De plus, les mitigeurs en place sont dangereux. L'eau est vite bouillante. Il serait souhaitable qu'il soit installé des robinets avec bouton poussoir et température de l'eau réglée.

L'équipe enseignante se réjouit des très bons rapports entretenus avec les membres de la municipalité qui répondent toujours favorablement, autant que faire se peut. Cette relation positive permet un réel travail en collaboration.

# 5) Les projets :

- Les élèves de CM1-CM2 ont participé au projet voile, lissé sur 6 séances (3 journées entières), pour un montant total 1950,00€ (5 séances sont financées par la municipalité de Fréhel, à hauteur de 1625,00€ et la 6ème séance est financée par l'amicale laïque à hauteur de 325,00€; les transports sont financés par DINAN Agglomération (environ 300,00<sup>€</sup> pour 3 trajets aller-retour).
- Piscine scolaire pour les GS-CP-CE: la piscine de Saint-Cast-Le-Guildo étant définitivement fermée, nous avons réussi à obtenir des créneaux à la piscine de Pléneuf Val André. La classe des GS-CP bénéficie de 9 séances tous les vendredis (de 10h45 à 11h30) du 1<sup>er</sup>/10/2021 au 10/12/2021. La classe des CE bénéficiede 11 séances tous les lundis et jeudis(de 10h45 à 11h30) du 18/10/2021 au 10/12/2021.
- Les élèves de CM1-CM2 vont participer au cross du collège d'Erquy le 22 octobre pour amorcer la liaison CM2/6<sup>ème</sup>.
- > Toute l'école va participer au Festival du théâtre pour Rire de Matignon le 16 novembre.
- Cinécole: Toute l'école s'est inscrite à trois séances au cinéma d'Erquy. Chaque classe ira voir trois films. La dépense pour cette activité est d'environ 700 € (entrées) + environ 600,00 (transports), soit un total de 1300,00€ entièrement financée par l'Amicale laïque.
- L'animateur sportif de DINAN Agglomération va animer 2 séquences sportives avec les classes de CE et CM: Basket/Tchouk-ball (CE) et Basket/tir à l'arc (CM).
- > Les classes aimeraient participer à différentes rencontres sportives en fonction des propositions et places disponibles.
- Quatre séances seront vécues en partenariat avec le Syndicat Mixte pour chacune des classes (pour la classe maternelle: la 4<sup>ème</sup> est facultative). Les séances et déplacements sont financés par l'Amicale Laïque.
  - Un projet pédagogique intitulé « Filipêche, suivez le poisson » : projet transdisciplinaire qui nous permettra de travailler différents volets de compétences : Ce projet invite à se pencher sur le parcours du poisson, de la mer jusqu'à l'assiette! Découvrir la filière du poisson sur le territoire des Caps : la ressource en mer et les différents types de pêche, le port d'Erquy et sa criée, la transformation des produits et l'évolution de la pêche d'hier à aujourd'hui.
- Le projet littérature en partenariat avec la bibliothèque de Fréhel commencera au mois de janvier sur le thème du conte.
- > Spectacle des Trois chardons le 24 janvier : L'arbre Roux : conte théâtralisé.
- La classe des maternelles et celle des GS-CP (à partir du21 Février, pour 12 séances) vont concrétiser un projet musique en collaboration avec l'intervenante de l'APMI (Atelier des pratiques musicales intercommunal). Le projet dela maternelle s'articule autour de la musique du monde (séance de 11h00 à 11h30); celui des GS-CP autour des percussions et du rythme (séance de 11h30 à 12h15)
- Le projet-Chorale de cycle se perpétue, avec un spectacle le 4 Mars (salle des fêtes de Plévenon)?
- Venue d'un intervenant du spectacle en mars/avril pour les classes jusqu'au CP sur le thème «le corps humain» (conté par Bruno MAREC), pour les CE-CM: thème du système solaire (budget 450€, financé par l'Amicale laïque).
- Le projet classe-montagne a été déposé à l'inspection pour l'hiver 2022 : du samedi 8 janvier 2022 au samedi 15 janvier 2022 : Saint Lary Soulan.

### 6) Points divers:

- Un spectacle devrait être présenté aux familles le vendredi 4 Mars 2022 à la salle des fêtes de Plévenon (la salle des fêtes de Fréhel étant fermée pour travaux jusqu'en décembre 2022).
- Un exercice PPMS intrusion a été réalisé le mardi 12 octobre et un exercice incendie le 28 septembre (en présence du policier municipal et de l'adjoint aux affaires scolaires). D'autres exercices sécurités (incendie, PPMS en cas d'accident majeur et intrusions) sont programmés sur toute l'année.

### Remerciement:

Un remerciement est adressé à toutes les personnes ayant participé au conseil d'école qui s'achève à 19h50.

Rédaction et relecture : Mme LÉOST, Mme BRESSON Isabelle, Mme NÉVOT Aurélie, Mme ALLAIN Laëtitia, Mme LE COQUIL-BENYAHIA Carole.

